

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3 Place de la Petite-Hollande NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et le Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes 1
6.015 pour le Syndicat Central
205.10 pour la Coopérative
147.15 pour la Confédération des Vignerons
270.81 pour le Syndicat de Défense.



PLEINS POUVOIRS DOUANIERS : La Chambre a adopté, mardi, par 365 voix contre 217, le texte prorogeant les pleins pouvoirs que l'exécutif détient en matière douanière.

BEURRES ÉTRANGERS : Le tarif des droits de douane applicable aux beurres étrangers vient d'être porté à 1.492 fr. 40 au tarif général, ou à 746 fr. 20 les 100 kilos nets, au tarif minimum. Ces dispositions seront appliquées jusqu'au 17 février 1937.

PRIME AU CHANVRE : Le montant de la prime allouée aux chanvres, vendus au cours de la campagne allant du 1^{er} septembre 1936 au 31 août 1937, a été fixé, par arrêté en date du 1^{er} février 1937, à 1 fr. 10 par kilo de filasse. Nous avons déjà annoncé ce chiffre, dans notre Bulletin du 26 décembre.

PETITES PIÈCES DE 5 FRANCS : Les pièces de 5 francs en nickel, petit module, du type provisoire, pesant 6 grammes, cesseront d'avoir cours le 1^{er} mai 1937. Ces monnaies seront échangées jusqu'au 31 mai, dernier délai, chez les trésoriers, receveurs, percepteurs et aux comptoirs de la Banque de France.

Cette semaine :
La Page Avicole
écrite spécialement pour
NOS LECTEURS
par
d'ÉMINENTS PRATICIENS

Les Huiles lourdes de la houille

Parmi les produits les plus courants utilisés en traitement d'hiver pour nos arbres fruitiers, les huiles lourdes de houille ou huiles de goudron occupent une place importante. On les trouve sous divers noms : huiles d'antracène (terme impropre, car souvent l'antracène a été justement retiré de ces huiles par la fabrication de l'anthraquinone) ou « carbonileums solubles », ce terme étant d'ailleurs réservé aux émulsions commerciales d'huile de houille.

Il ne faudrait pas croire que les huiles anthracéniques constituent un produit de composition chimique bien définie. Leur composition est très complexe et il est actuellement pratiquement impossible de séparer de ce mélange toutes les combinaisons qui le constituent. Disons simplement que les corps qui entrent dans la composition de ces huiles peuvent se classer en trois grands groupes : les hydrocarbures, les bases et les phénols.

Les hydrocarbures représentent l'élément dominant ; ce sont des hydrocarbures aromatiques lourds. Ce qui nous intéresse, c'est qu'il a été reconnu que ce sont les éléments lourds qui étaient les plus actifs contre les insectes ; une bonne huile devra donc avoir une fraction très élevée distillant à haute température (vers 350°).

Les bases azolées, telles que la pyridine, la quinoline, etc., sont également actives, mais beaucoup moins. Leur dosage, dans un bon produit ne devra donc pas être très élevé.

Les phénols sont des produits acides qui, de l'avis d'un très grand nombre d'expérimentateurs, sont nocifs pour la plante et c'est à eux que l'on attribue dans la plupart des cas, les brûlures. Il faudra donc choisir des huiles déphénolées (proportion de phénols n'excédant pas 2 à 4 %).

Une autre question très importante est la question de l'émulsion. Les huiles de houille, en effet, ne

L'hiver se termine dans la brume et sous la pluie ; l'activité du printemps proche se prépare.

Si la terre poursuit une œuvre immuable, les hommes essaient d'améliorer matériellement leur condition ; ils tentent de réglementer, par d'ingénieuses combinaisons, les vieilles lois économiques naturelles.

A cette heure même, les Pouvoirs publics proposent au Parlement l'adoption des contrats collectifs de vente des produits agricoles.

En bref, ce projet a pour but de taxer (au fond arbitrairement) à un prix fixe les cours des denrées agricoles.

Ce principe est un bouleversement des règles de l'économie libérale.

Cette année, le régime institué par l'Office du blé n'est pas une preuve exemplaire affirmant l'excellence du système. La récolte a été défective et les cours du froment devaient fatalement s'élever. La preuve est faite par l'avoine, dont librement le prix est monté à 122 francs le quintal.

Nous avons, depuis des années, travaillé à la revalorisation des cours des denrées agricoles. Nous l'avons cherchée et demandée par l'application des règles d'une économie dirigée, mais non point d'une économie violée.

En retirant les excédents par blocage et expropriation, en échelonnant les livraisons, les cours se relèvent d'eux-mêmes. C'est ce qu'a la Fédération de la Viticulture nous avons réalisé, si heureusement, pour le vin. Avec le système des cours taxés, l'état souverain décide et fixe. La liberté de vente et d'achat, la liberté tout court agonise.

Contre cette méthode arbitraire, les esprits les plus avisés se braquent.

Combien ils ont raison, ces esprits ! Ne faut-il pas voir bien au-delà d'un problème de bénéfice immédiat de quelques sous ?

La production collectivisée, plus de risques, mais asservissement. La famille ne relève plus d'elle-même. Sa bonne et sa mauvaise chance sont à la merci du bon vouloir de l'Etat omnipotent.

La liberté individuelle amoindrie, c'est la dignité humaine qui est en jeu.

On est trop porté à oublier qu'à côté de la matière, il y a l'esprit.

Le but terrestre de l'homme est d'être créateur et chef d'une famille, dont les descendants puissent sans cesse se perfectionner. Ils ne réaliseront ce but qu'en se tournant vers le spirituel.

C'est ainsi que dans le monde se sont formées et peuvent encore être créées les élites raciales, celles tant souhaitées par l'autorité du docteur Caryl, le célèbre directeur de l'Institut Rockefeller à Washington. Le perfectionnement par l'esprit est le seul progrès utile, affirme ce savant, que puissent faire les individus. Sans lui, notre fragile civilisation va dérailler et tomber dans le gouffre de la servitude et de la barbarie absurdes.

Avec lui peut se réaliser l'amélioration de l'être humain et la sérénité de sa vie être trouvée.

Créer des races d'athlètes sportifs est bien, créer des athlètes de l'idéal est mieux. Les lois du naturalisme Mendel ne sont-elles pas là pour nous en assurer les hérités ?

Les grands artistes de tous les temps, les religieux et les saints de l'Histoire sont des exemples d'individus ayant trouvé par leur vie une raison satisfaisante.

Ce sont d'exceptionnelles personnalités, diriez-vous ? Oui, certes. Mais les innombrables bâtisseurs des grands cathédrales du moyen âge, ceux des croisades et ceux de saint Louis, appartenant aux foules moyennes d'un peuple libre épris d'idéal.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat des Agriculteurs.

V'il deux années, on nous avait prédit des grands froids, alors que l'hiver avait été pourrit et tiède. Mais les prophètes, pour se rattrapper de leur erreur, nous annoncent à grand tapage, l'été dernier, qu'on aurait e'te fois la « grande hiver », que les vignes allant geler, que nos oreilles et ripotons enfleraient, qu'on vovait enfin des choses terribles ! Combien même qui avaient bourré leurs caves, de bois ou de charbon, en prévision de ces froidures !

Les plus savants donneurs de précisions comme celles-ci : « La température s'abaissera jusqu'à -26°. Les gélées commenceront le 30 décembre 1936, à 3 heures du matin et le grand hiver durera 68 jours (pas un de plus !). La neige tombera, très abondante, à partir du 28 décembre. La journée la plus froide sera celle du 7 janvier, mais il y aura une période de dégel du 11 au 15 janvier... » Tout l'este étant du même acabit.

Si encore, la vague de froid s'étant abattue sur un autre point du globe, nos bons astronomes auraient battu des mains, en prétextant une p'tite erreur de calculs. L'espace est si grand et not' planète si p'tite, qu'on p'ouvons ben s'tromper de quelques milliers de lieues ! Mais c'est point c'année — même si qui venant un brin de froid — qu'on vovra la terrible hiver d'y a 370 ans... — A moins que ce soye pour l'hiver prochain, ou le suivant ! Pourqu' que ces savants se noient point dans leurs calculs astronomiques — ou finissent point eux-mêmes par perdre la boule !

Jean BOSC,
Ingénieur agronome.
(Reproduction interdite).

Un Brin de Causette...



Tout partout, en France et dans les autres pays, on annonce des inondations. Les fleuves, comme les p'us p'tits cours d'eau roulent des bruits jaunes et boueux, leur niveau hausse de façon inquiétante — quand c'est qui sort point de leur lit ! En Amérique, c'est des centaines de victimes qu'ont été noyées, ou emportées comme des rats ; des milliers et des milliers d'hectares qu'ont été ravagés, les pauvres cultivateurs triquant les premiers dans ces sortes de cataclysmes.

Déjà, à Paris, la Seine donnant des inquiétudes. Y ont peur pour les travaux de l'Exposition. Dampuis l'temps qui parlent de supprimer des barrages, de construire des digues de protection, pour permettre un écoulement plus rapide et protéger la capitale... Mais l'attendront que le fleuve fasse des galipettes, dehors de son lit, pour reparter un p'tit des reboisements !

Charriens point trop après les fleuves ou les rivières, qui faisant que remplir leur rôle a sans hésitation ni murmure... Les grands coupables, pour sûr, c'est les avertis qui tombant du ciel, comme la misère su l'pauvre monde ; mais c'est, ilou, les météorologistes, qui se sont quasiment soute le doigt dans l'œil — dans l'œil de leurs lorgnettes, en annonçant une hiver terrible, une hiver des pus rigoureux, comme c'est qu'on en avait point vu d'ampuis 370 ans !

Les plus savants donneurs de précisions comme celles-ci : « La température s'abaissera jusqu'à -26°. Les gélées commenceront le 30 décembre 1936, à 3 heures du matin et le grand hiver durera 68 jours (pas un de plus !). La neige tombera, très abondante, à partir du 28 décembre. La journée la plus froide sera celle du 7 janvier, mais il y aura une période de dégel du 11 au 15 janvier... » Tout l'este étant du même acabit.

Si encore, la vague de froid s'étant abattue sur un autre point du globe, nos bons astronomes auraient battu des mains, en prétextant une p'tite erreur de calculs. L'espace est si grand et not' planète si p'tite, qu'on p'ouvons ben s'tromper de quelques milliers de lieues ! Mais c'est point c'année — même si qui venant un brin de froid — qu'on vovra la terrible hiver d'y a 370 ans... — A moins que ce soye pour l'hiver prochain, ou le suivant ! Pourqu' que ces savants se noient point dans leurs calculs astronomiques — ou finissent point eux-mêmes par perdre la boule !

Jean BOSC,
Ingénieur agronome.
(Reproduction interdite).

Concours de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure

La Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure renouvelle en 1937, dans l'enceinte de la Foire-Exposition de Nantes, au Champ de Mars, les habituelles manifestations de son activité, en organisant des concours d'animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine, caprine et porcine.

Un des facteurs de l'amélioration des espèces animales est la sélection des reproducteurs. Encourager les possesseurs d'animaux de race pure en s'appuyant sur les Syndicats d'élevage, pour l'espèce bovine, tel est le but que poursuit la Société d'Agriculture depuis de longues années, et surtout depuis 1924. Elle consacre à ce but toutes ses ressources. La constance des éleveurs du département, qui présentent des sujets toujours plus nombreux, est une preuve de l'efficacité du concours ; sujets plus nombreux, mais aussi sujets améliorés.

Deux concours sont prévus :
1° Un concours régional des races ovine, caprine et porcine ;
2° Un concours départemental de bovins reproducteurs.

CONCOURS RÉGIONAL D'OVINS ET PORCINS REPRODUCTEURS

Ordre des Opérations

Tous les animaux devront être installés à 9 heures au plus tard. Ils pourront être amenés à partir du lundi 5 avril, à 17 h. 30.

9 h. 30 : Classement par les Jurys. Après-midi : Exposition générale. Distribution des récompenses. Les animaux pourront être enlevés à partir de 18 heures.

RACE OVINE

Les prix à décerner sont ainsi répartis :

Race Southdown. — Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

Race Dishley. — Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

Races diverses. — Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

Prix de Troupeaux. — Réserves aux troupeaux comprenant au moins un mâle et deux femelles de même race et de même étable : 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e prix, 200 fr. ; 3^e prix, 100 fr. ; 4^e prix, 50 fr.

RACE CAPRINE

Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

RACE PORCINE

I. Reproducteurs.

1° Races françaises. — a) Bayeux. — Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

2° Races étrangères. — a) Large White. — Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

b) Middle White. — Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

c) Tamworth. — Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

Truies suitées : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

2° Races étrangères. — a) Large White. — Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

3° Races diverses. — Mâles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Femelles : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr. Truies suitées : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

II. Concours spécial de bandes de pores présentant le plus d'aptitudes à la viande de charcuterie (sans distinction de races).

1° De 40 à 70 kilos : 1^{er} prix, 300 fr. ; 2^e prix, 200 fr. ; 3^e prix, 150 fr. 4° prix, 75 fr.

2° De 70 kilos et au-dessus : 1^{er} prix, 400 fr. ; 2^e prix, 300 fr. ; 3^e prix, 200 fr. ; 4^e prix, 100 fr.

III. Concours de Carcasses.

Un animal par exposant choisi dans les lots participant au Concours spécial.

Les animaux seront abattus le 7, vers 19 heures, et examinés par le jury le 8, à 9 h. 30.

1^{er} prix, 400 fr. ; 2^e prix, 300 fr. ; 3^e prix, 200 fr. ; 4^e prix, 100 fr.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE BOVINS REPRODUCTEURS

Le concours est ouvert aux propriétaires, fermiers et métayers du seul département de la Loire-Inférieure.

Il aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 avril 1937.

Tous les animaux devront être installés le samedi 10 avril, à 9 heures au plus tard. Ils pourront être amenés à partir du vendredi 9 avril, à 17 heures. L'enlèvement des animaux ne sera autorisé, le dimanche, qu'à partir de 18 heures. Les exposants auront la faculté de laisser leurs s'alles occupées la nuit suivante.

Ce concours s'adresse aux animaux de race pure : Race Maine-Anjou, Race Nantaise, Race Normande.

Nous attirons l'attention des éleveurs sur une disposition nouvelle. Seuls seront admis à concourir les animaux inscrits au Herd-Book de leur race ou pourvus d'un certificat de naissance.

Pour obtenir tous renseignements et programmes, s'adresser à M. le Secrétaire général de la Société d'Agriculture, 12, rue de Strasbourg, Nantes, auquel devront parvenir les demandes d'admission avant le 20 mars, dernier délai.

C. G. V. C. O.

En notre dernier Bulletin, nous avons publié le compte rendu officiel, envoyé par Blois, de la réunion du Bureau de la Confédération, à Paris, à l'occasion du Salon des Arts Ménagers.

Nous avons omis de dire que le Vignoble nantais était représenté à la séance par M. VERLYNDE, le dévoué vice-président de l'Union des Producteurs de Muscadet et du Syndicat des Vignerons de la Loire-Inférieure. Nous lui devons nos remerciements pour cette mission, très aimablement effectuée.

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse la mort de M. de Nicolay, président de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe, de la Société des Agriculteurs, de la Caisse de crédit mutuel et de nombreuses associations agricoles, parmi lesquelles notre Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre.

Dans ces nombreuses fonctions, il fit preuve d'une largeur de vues et d'une compréhension des problèmes de l'économie rurale. Il consacra une partie de son activité à la défense de la sylviculture. Dans les milieux internationaux, il représentait dignement la France agricole.

A nos amis Sarthois et à la famille de M. de Nicolay, nous présentons nos bien sincères condoléances.



A propos du prix du blé

Nous lisons dans L'Agriculteur du Centre :

Ceux qui croient défendre l'Office du blé en comprimant aujourd'hui le prix du blé risquent de se tromper lourdement.

La stabilité du prix du blé se justifiait pleinement dans un régime de stabilité générale, même relative, des prix de toutes choses.

La dévaluation ne suffisait pas à légitimer une hausse du prix du blé, tant que les autres prix n'étaient pas affectés par une hausse plus ou moins générale.

Aujourd'hui, c'est un fait :

Le gouvernement n'a pas su ou n'a pas pu empêcher une hausse de plus en plus forte de presque tous les prix des matières industrielles, denrées, produits nécessaires à l'existence du cultivateur et à la profession agricole.

Va-t-on prétendre que le prix fixé pour la prochaine récolte tiendra compte du renchérissement actuel de la vie ?

Voire ! Les cultivateurs, instruits par l'expérience, se méfient.

Et, encore une fois, leur trésorerie ne leur permet plus de faire des avances beaucoup plus considérables et de se nourrir d'espérance !

Et la revalorisation ?

Toujours du même confrère :

La hausse des prix de nombreux produits agricoles faisait récemment à des orateurs officiels et à des journalistes parisiens que la revalorisation des produits agricoles était enfin obtenue.

Mais le renchérissement de tous les produits achetés par le cultivateur accroît ses charges et ses prix de revient et risque de rendre illusoire la revalorisation déjà acquise.

Alors, où allons-nous ?

Le gouvernement estime-t-il que le travail des cultivateurs a droit à une rémunération équitable, comparable à celle des travailleurs des villes ? Il ne faut pas que la revalorisation soit un leurre.

Huit mille cultivateurs tiennent un meeting à Arras

Ils envisagent la grève de la vente du blé

Une importante manifestation de cultivateurs s'est déroulée dimanche dernier, à Arras (Pas-de-Calais), sous la présidence de M. Cassez, agriculteur à Locon, dans le but de réclamer la revalorisation des produits de la terre, notamment du blé, et les moyens à prendre pour arriver à obtenir satisfaction.

Voici l'ordre du jour qui y fut acclamé :

« Les cultivateurs du Pas-de-Calais, région de petite et de moyenne culture, réunis le dimanche 14 février, sur la Grande-Place, à Arras, au nombre de huit mille, sous la présidence de M. Cassez,

« Protestent contre la politique agricole du gouvernement, les désastres qu'elle prépare et l'esprit dans lequel elle est conçue.

« Ils s'opposent à la socialisation ; ils réclament une politique basée sur l'organisation professionnelle et accomplie dans le respect des traditions et de la propriété.

« Ils sont décidés à exiger de leurs produits un prix de vente leur apportant un pouvoir d'achat égal à celui accordé aux ouvriers de l'industrie et leur permettant d'assurer à eux-mêmes et à leur personnel, les mêmes avantages sociaux qu'aux autres corporations.

« Ils se refusent, au 1^{er} juillet prochain, à payer les allocations familiales si elles ne sont pas égales pour tous.

« Repoussent de toutes leurs forces le projet tendant à nationaliser les mutuelles-assurances qu'ils ont eux-mêmes créées et dont ils ont assuré la puissance par un travail opiniâtre et confiant. »

Mesdames, préparez de bonnes couvées !

LAPAGE AVICOLE

A quel moment faut-il faire les couvées ?

Dans un précédent article, j'ai traité du choix des reproducteurs, permettant d'obtenir des couvées de qualité.

L'époque des couvées varie suivant le but à atteindre. Si l'on veut se consacrer entièrement au poulet de chair, il faut échelonner les couvées sur toute l'année, de manière à avoir constamment des poulets bons à être sacrifiés. Mais il faut tenir compte, naturellement, que la rapidité de croissance est très inférieure en mauvaise saison, d'août à janvier.

Si l'on veut faire des pondeuses ou des reproducteurs, la date des couvées variera suivant la race choisie. Il ne faut les faire ni trop tôt, car les pondeuses commencent à pondre dès août ou septembre, font une mue et ne pondent ensuite qu'en février ; il ne faut pas non plus les faire trop tard, car les pondeuses qui n'ont pas atteint leur développement en octobre ne pondront également qu'au printemps. Voici du reste des époques auxquelles il faudra se reporter :

Les races lourdes : Faverolles, Sussex, Orpington, Rhode, etc., au développement plus lent et qui se plument aussi plus vite, devront être faites dès le 15 février, jusqu'au 15 mars environ. Les races légères : Leghorn, Bresse, Braekel, etc., pourront être faites un peu plus tard, du 15 mars au 15 avril, par exemple.

La meilleure époque de naissance pour les futurs reproducteurs est, en effet, mars-avril, début du printemps, où les jours sont plus longs, la température moins rigoureuse, et où les poussins se développent mieux qu'à n'importe quelle autre saison.

La même remarque joue pour les pondeuses. Si l'on tient compte qu'une Faverolle (race lourde) ne pond guère avant six à sept mois, il faudra, pour qu'elle ponde en bonne saison et continue l'hiver, qu'elle naisse en mars pour pondre en octobre. Une Leghorn (race légère) pond souvent à cinq mois, il faudra donc qu'elle naisse un peu plus tard, soit en avril, pour pondre en octobre.

Choix des Œufs

J'ai dit pourquoi il fallait choisir ses reproducteurs, c'est la base de toute sélection : les plus beaux sujets, type standard, si l'on veut des sujets parfaits ; les plus forts, s'il s'agit de poulet de consommation ; les meilleures pondeuses et fils de meilleures pondeuses, si l'on veut faire la production de l'œuf.

Le choix des œufs lui-même a une grosse importance. Il ne faut prendre les œufs ni trop gros, ni trop petits, ni mal conformés ; de bons œufs moyens en un mot. Il est quasi impossible, malgré tout ce qu'on a raconté à ce sujet, de savoir, avant de le mettre à couvrir, s'il contient un germe ou non. Mais certaines précautions permettent d'avoir le maximum d'œufs fécondés.

Parmi celles-ci figurent d'abord une bonne nourriture, qui fait des reproducteurs vigoureux ; ensuite, la composition des parquets. Pour les races lourdes, sept poules suffisent à un coq ; pour les races légères, on peut en laisser dix. Certains élevages laissent ensemble trente à quarante poules avec trois ou quatre coqs, c'est là un procédé détestable, car les mêmes poules peuvent être cochées par plusieurs coqs, et d'autres par aucun. Les expériences ont prouvé qu'il valait beaucoup mieux faire des parquets séparés avec un seul coq et le nombre de poules convenable.

Avant de mettre les œufs à couvrir, il faut s'assurer que la poule n'est pas fécondée et qu'elle est très propre. Les œufs à couvrir, même lavés au préalable, ne valent pas les œufs propres naturellement, car la couveuse est enduite d'un corps spécial qui protège l'œuf de l'air extérieur et lui permet de se mieux conserver.

Enfin il ne faut pas mettre à couvrir des œufs pondus depuis plus de quatre à cinq jours s'il s'agit d'incubation artificielle, huit jours étant un maximum lorsqu'il s'agit d'incubation naturelle. Règle générale : plus les œufs sont frais et meilleure est l'incubation.

Incubation naturelle

L'incubation naturelle possède des avantages certains, c'est la meilleure, sans aucun doute, au point de vue réussite, mais elle a de gros inconvénients. D'abord il est difficile d'avoir des poules qui couvent dès février ; la poule ne peut couvrir qu'un nombre limité d'œufs, ce qui oblige à faire peu de couvées ou à les échelonner beaucoup trop ; enfin, souvent les poules cassent des œufs et ensuite malmenent, écrasent ou tuent les poussins. C'est néanmoins la seule ressource pour l'élevage familial.

Mais il est certain que les fermières ayant un élevage important auraient intérêt à faire de l'incubation artificielle.

Pour les couvées naturelles, il est indispensable de prendre des précautions que beaucoup ne prennent pas et qui ont les pires déboires, les couvées ne réussissent pas et on accuse le temps, trop humide ou trop sec, le froid, l'orage, le coq et les poules, mais on oublie de faire son « méculp » !

Une poule couveuse qui a tenu le nid deux ou trois jours doit être apte à faire une couvée ; toutefois, il y a des poules qui ne couvent jamais ou qui couvent mal. Si, par hasard, l'une d'elles veut couvrir, il est certain qu'elle n'aura jamais la patience d'aller jusqu'au bout et qu'elle abandonnera les œufs pendant l'incubation ; du reste, elle ne sera pas calme comme doit l'être une vraie couveuse ; dans ce cas, il vaut mieux ne pas risquer d'œufs que de lui confier un travail pour lequel elle n'a aucune aptitude ; c'est le cas généralement des races légères très bonnes pondeuses.

La poule couveuse doit être placée dans un endroit un peu sombre, mais aéré, calme surtout, éloigné des autres afin que celles-ci ne la dérangent. On lui prépare une caisse confortable, avec une épaisse litière bien propre, et on lui confie quelques œufs en plâtre pour l'habituer à son nouveau nid, avant de lui confier des œufs à couvrir.

Combien d'œufs peut-on confier à une poule ? La logique même indique qu'il ne faut mettre sous une poule que la quantité d'œufs qu'elle peut couvrir convenablement. Tout dépend de la grosseur de la poule ; en moyenne, on peut mettre de dix à treize œufs.

Certaines fermières en mettent quinze, dix-huit, voire vingt ; c'est trop, et souvent les œufs sont mal réchauffés, certains refroidissent fatalement et les germes meurent ; c'est donc un mauvais procédé. Par ailleurs, une vieille légende, enracinée dans certaines régions, dit qu'il faut toujours mettre à couvrir un nombre impair d'œufs ! Il me paraît superflu de s'arrêter à de semblables stupidités, ce raisonnement est si grotesque qu'il ne mérite pas même d'être discuté, aussi ne l'ai-je cité que pour mémoire.

Mettez dix œufs, mettez-en onze ou douze, si la poule les couvre bien, la couvée réussira dans les mêmes conditions.

Il ne suffit pas de mettre les œufs sous la poule, il faut la soigner. D'abord la lever deux fois par jour, matin et soir, afin qu'elle mange et fasse ses besoins ; il faut la surveiller pour qu'elle ne reste pas longtemps hors du nid, et pendant qu'elle est levée et afin que les œufs ne refroidissent pas, les recouvrir d'un chiffon de laine propre ; il ne faut pas laisser la

couvée plus de 5 à 15 minutes hors du nid, suivant le cours de l'incubation, on augmente progressivement du début à la fin. S'il arrive que la poule casse un œuf, ou souille ses œufs avec ses déjections, il faut nettoyer les œufs avec un chiffon très propre et de l'eau à 40° environ, puis bien les essuyer. Il ne faut, surtout, pas laisser d'œufs souillés à la poule, car la couvée est en général irrémédiablement perdue à cause des émanations qui se dégagent, et surtout si l'œuf brisé est clair il faut donc mirer les œufs. J'y reviendrai plus loin.

Dès le vingtième jour, si les œufs frais, ou le vingt et unième au plus tard, les poussins naissent. Qu'il s'agisse de couvée naturelle ou de couvée artificielle, les œufs non éclos le soir du vingt et unième jour doivent être jetés ; il est inutile d'attendre, car : ou bien les poussins sont morts en couille, ou si vous les aidez à sortir vous n'aurez que des rachitiques qui mourront au bout de quelques jours.

Incubation artificielle

(Couveuses)

Si l'incubation artificielle n'égale pas toujours l'incubation naturelle, elle rend de si inestimables services, et puis on est arrivé à un tel degré de perfection qu'on peut l'utiliser sans crainte. Certaines couveuses donnent couramment 85 à 98 % d'éclosions. Une bonne couveuse doit être construite de telle manière



que son perfectionnement soit le plus rapproché possible de l'incubation naturelle.

Trois points sont particulièrement importants :

- a) Régularité de la température dans la couveuse ;
- b) Aération ;
- c) Humidification.

a) Régularité de la température. — Dans toutes les couveuses modernes se trouve un régulateur qui ouvre un clapet, dès que la température s'élève. Il est indispensable de régler la couveuse quelques jours avant de commencer l'incubation, afin que la température soit au début de 38° à 38°5, pour monter à 39°. Il faut éviter les brusques écarts de température. La couveuse ne doit pas varier. Si elle descend trop, les germes meurent ; si elle monte trop, les germes sont cuits. Elle doit être placée dans une pièce à température à peu près constante, où il n'y a pas de courants d'air ni de trepidations.

Il existe différents modèles de couveuses, le plus courant est le modèle à circulation d'eau chaude avec thermosiphon. Le chauffage se fait au pétrole. Il se fait également tous les modèles, depuis la couveuse familiale de 30 œufs jusqu'au Mammoth industriel de 5 ou 10.000 œufs, utilisés dans les grands couvoirs.

b) Aération. — L'incubation artificielle doit se rapprocher le plus possible de l'incubation naturelle ; or, les œufs s'aèrent (même recouverts d'un linge) quand la poule est levée du nid ; la poule les retourne avec son bec, quand elle change de position. Imitons la poule.

Deux fois par jour, et à heures régulières, il faut sortir les œufs de la couveuse, sortir plus exactement le tiroir et retourner les œufs en les roulant à la main sur le côté et non par bout. On enlève la première rangée et on avance tous les autres, et on place la première rangée au fond du tiroir, et ainsi deux fois par jour.

L'opération du retournement des œufs doit-elle se faire le plus rapidement possible, ou doit-on, au contraire, laisser refroidir les œufs ? Les avis sont partagés à ce sujet. Le principe important est d'aérer les œufs sans qu'ils refroidissent trop, exactement comme dans la couvée naturelle. J'ai recommandé, quand on lève la poule, de recouvrir les œufs d'un chiffon de laine pour éviter le contact de l'air froid. Faisons de même, recouvrons les œufs d'un chiffon de laine quand le tiroir est sorti, et laissons de 5 à 10 minutes la couveuse sans tiroir, en augmentant progressivement la durée du début à la fin de l'incubation ; ceci n'est pas tant pour l'aération des œufs que pour l'aération de la couveuse, car l'air chaud est forcément un peu vicié et il est indispensable de le renouveler en partie.

Par ailleurs, la couveuse doit avoir des trous d'aération suffisants pour qu'il y ait une petite circulation d'air quand le tiroir est fermé.

c) Humidification. — Dans la couvée naturelle, les œufs sont toujours humides à cause de la vapeur qui se dégage du corps de la poule. Dans la couveuse artificielle, les œufs se-

raient asséchés si on ne les humidifiait pas, et pour vivre les germes ont besoin d'humidité, de même que les poussins pour sortir de leur couille, sans quoi la peau intérieure de l'œuf se colle au duvet du poussin et celui-ci ne peut sortir.

Sous le tiroir des œufs se trouve donc un bac qui remplit généralement de sable qui doit être maintenu humide pendant toute l'incubation, sous l'influence de la chaleur l'eau s'évapore et maintient les œufs humides.

Les derniers jours, du reste, le bac est insuffisant, car plus l'incubation avance, plus il est besoin d'humidifier, à tel point que le 19° jour, à partir duquel on ne retourne plus les œufs, il faut beaucoup de vapeur. Un bon procédé qui facilite considérablement l'éclosion consiste à asperger les œufs avec de l'eau à 40° environ, au moyen d'une petite seringue. Les derniers jours, du reste, on fait monter un peu la couveuse qu'à 39°5 ou 40°.

d) Écllosion. — Mathématiquement les poussins naissent entre le 20° et le 21° jour, suivant la fraîcheur des œufs ; de toute façon, les œufs non éclos le 21° jour doivent être jetés, car ils ne peuvent contenir que des germes morts échappés au mirage, des poussins morts en couille parce que trop faibles pour sortir. Or, si vous aidez un poussin à percer la couille, il peut naître mais il ne vivra pas ; un poussin qui ne naît pas seul ne donnera qu'un petit être rachitique ou infirme qui mourra au bout de quelques jours.

Mirage des Œufs

Le mirage est une opération très importante, indispensable et très facile à faire, qui permet d'éliminer au cours de l'incubation les œufs clairs, les faux germes, les germes qui meurent, et de ne conserver ainsi que des germes vigoureux. D'autre part, l'élimination des « mauvais œufs » évite la production de gaz toxiques qui peuvent altérer la couvée entière et permet d'obtenir une meilleure distribution de la chaleur aux œufs en parfaite évolution.

Le mirage doit se faire, qu'il s'agisse de couvée naturelle ou artificielle. L'opération doit se faire rapidement, pour éviter un refroidissement prolongé des œufs.

Pour le mirage, on peut se servir d'un de ces multiples appareils, armés d'une pile électrique, qu'on trouve dans le commerce. Si on n'en possède pas, il suffit de découper une omelette de la grandeur d'un œuf, dans une boîte de carton, d'y enfermer une ampoule électrique et d'opérer dans une chambre obscure. Inutile de dire qu'il ne faut pas oublier d'éclairer sa lanterne.

Notre cliché ci-dessus montre le développement de l'embryon après trois jours d'incubation (fig. I) ; après cinq jours d'incubation (fig. II).

La netteté et l'accentuation du dessin font constater que le moment le plus favorable pour le mirage se trouve situé entre le quatrième et le cinquième jour d'incubation. Le troisième jour, « l'araignée » n'est pas suffisamment développée et l'on risque d'éliminer de bons œufs, les prenant pour de faux germes. « L'araignée » aux longues pattes roses est bien mieux dessinée, vue par transparence, le cinquième jour.

Ce germe, qui commence à se développer, est mobile, il vient constamment se poser à la partie supérieure du liquide dans lequel il flotte. Aussi, pour opérer le mirage plus aisément, mieux vaut employer un mire-œuf permettant de poser l'œuf horizontalement (boîte en carton percée d'une ouverture, la lampe étant à l'intérieur), comme il se trouve sous la poule ou dans le tiroir de la couveuse.

Les œufs qu'il faut retirer sont :

- 1° Les œufs clairs, leur transparence est aussi parfaite le cinquième jour d'incubation que le premier ;
- 2° Les faux germes, qui présentent au mirage une ombre et un point noir (fig. III) ;
- 3° Les œufs dont le vitellus a eu l'enveloppe brisée par un choc : ils montrent des lignes bizarres, zigzagantes roses, fixes, affectant des formes plus ou moins géométriques ; on n'y voit pas le corps de « l'araignée » (fig. IV et V).

Après le sixième jour d'incubation, l'œuf devient plus opaque, le mirage n'est plus possible, on constate si le développement de l'embryon se fait de façon régulière ; l'agrandissement de la chambre à air en est une preuve. Notons encore qu'au cours de l'incubation, l'œuf diminue constamment de poids, cette perte est d'au moins 15 % du poids de l'œuf frais.

Telles sont les constatations que

l'on peut faire durant l'incubation, sans briser la couille de l'œuf.

Les œufs doivent être mirés le cinquième jour, le onzième jour pour éliminer les germes morts, et le dix-septième jour.

Si l'on brise la couille de l'œuf, on peut à la loupe distinguer une cicatrice dans le blastoderme, chez l'œuf fécondé, tandis que cette marque est moins nette et blanchâtre chez l'œuf vierge.

Lorsque l'œuf a subi un commencement d'incubation et que l'œuf s'est obscurci, cette cicatrice apparaît nettement et entourée d'un cercle, puis de deux cercles avec un peu plus d'incubation. (Ces cercles sont causés par la multiplication des cellules.)

Dès le troisième jour d'incubation, le jaune de l'œuf, ou vitellus, est entouré d'un filet rouge ; c'est le réseau sanguin aboutissant au cœur. Déjà, à cette époque, apparaissent les yeux, ceux-ci sont déjà fortement développés le cinquième jour.

Le foie et les poumons apparaissent le sixième jour.

Le septième jour, on distingue le cerveau, les pattes, les ailes, le bec, les vertèbres, l'estomac, les intestins.

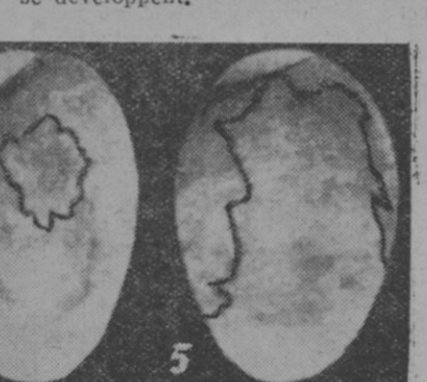
Le huitième jour, les ongles.

Le neuvième, le duvet apparaît, le poussin peut faire quelques mouvements.

Le dixième, on aperçoit les articulations des pattes.

Le onzième jour, le duvet est déjà abondant, l'œil peut se fermer et s'ouvrir.

Le douzième jour, tous les organes se développent.



Le treizième jour, le poulet est formé.

Le quatorzième jour, le blanc est sensiblement diminué et ce qui reste du jaune devient rougeâtre.

Le dix-huitième jour, tout le blanc de l'œuf est disparu.

Le vingtième jour, le poussin commence à battre de son bec la couille qui l'emprisonne.

Le vingt et unième jour, le jaune est entièrement résorbé et le poussin, sortant de sa prison, devient un être vivant. L'œuvre merveilleuse de la nature est accomplie !



Le Pigeonnier familial

N'attendons pas l'époque où les pigeons bien accouplés vont recommencer leur activité, pour prendre certaines précautions indispensables au bon rendement de la volière. Si vos couples ne sont pas trop vieux, si le mâle de chacun d'eux nourrit bien les petits, si la femelle n'a pas beaucoup d'œufs clairs, et n'attend pas le départ des pigeonneaux avant de recommencer une nouvelle ponte, laissez-les tranquilles. Profitez simplement du repos général pour effectuer un lessivage des colombiers avec un lait de chaux, ou une solution d'eau et de javel. Veillez à ce que les perchoirs de nuit et les cases soient abrités de la pluie.

Si vous possédez, par contre, un ou deux sujets fatigués et déjà vieux, sacrifiez-les sans hésiter, et songez à leur remplacement. Voici quelques conseils qui vous seront très utiles, et vous feront gagner du temps.

Il arrive que l'on trouve de beaux sujets de remplacement chez le voisin ou chez le marchand, et que l'un et l'autre ne puissent vous garantir le sexe de la bête qui vous est proposée. Opérez ainsi :

Prenez l'un de vos mâles et mettez-le dans un cageot ou dans une caisse où il pourra circuler sans être trop gêné. Mettez avec lui le sujet que vous désirez acquérir. Votre mâle roucoulera presque instantanément devant ce nouveau venu. Si celui-ci est lui-même un mâle, il se mettra en position de défense ; bec baissé, roucoulements provocants et frémissants saccadés des ailes au ras du corps. Vous pouvez attendre la bagarre inévitable, mais cela n'est pas indispensable, car vous êtes certainement en présence de deux mâles. Si le nouveau venu recule devant les roucoulements de votre mâle, en distribuant, tête haute, quelques coups de bec inoffensifs, c'est une femelle, n'en doutez pas. Notez bien ceci : le mâle de pigeon, contrairement à ce que l'on croit généralement, ne peut pas lui-même, du premier coup d'œil, connaître le sexe du sujet qui lui est présenté. Seuls les premiers réflexes de son congénère lui indiquent ce sexe. Vous pouvez être aussi perspicace que lui, après quelques expériences.

Soins du premier âge

Alimentation des premiers jours

Comment élever les jeunes poussins. — Les poussins sont nés, il s'agit maintenant de les élever avec le minimum de pertes. Ici, beaucoup de facteurs interviennent : température, humidité, nourriture. S'il nous est impossible d'intervenir sur les éléments extérieurs, du moins est-il possible d'en atténuer les effets, voire de les supprimer totalement.

Suivant la date de l'éclosion et la dureté de la température, maintenir les poussins dans un local fermé, avec une bonne litière ; s'il pleut, ne pas non plus laisser sortir les jeunes élevés ; l'humidité, peut-être plus encore que le froid, est la cause originelle de nombreuses infections du premier âge.

Ici, un avis catégorique : Elevez vos jeunes sous une éleveuse plutôt que sous une poule, d'abord parce que tous les poussins peuvent se chauffer ; que chacun peut se chauffer quand il en a besoin, au lieu que la poule promène souvent sa progéniture après les repas, au moment où les poussins voudraient se chauffer ; la poule gratte le sol et envoie souvent au loin ses petits, qui se blesent, parfois, souvent même, elle les écrase. Avec l'éleveuse, aucun de ces inconvénients. Sous l'éleveuse vous pouvez, même si vous faites des couvées naturelles, vous pouvez faire plusieurs couvées ensemble et mettre tous les poussins sous l'éleveuse ; enfin la nourriture que vous leur donnez est toujours propre.

Et ne dites pas que la dépense est coûteuse. Avec des planches vous faites une sorte de caisse longue, peu haute, recouverte de grillage et de bois, et vous mettez à l'intérieur une de ces éleveuses « miniature » qui peut vous élever 50 poussins et qui coûte 20 à 25 francs dans le commerce.

Nourriture. — D'abord, une recommandation très importante : laissez jeûner vos poussins au moins vingt-quatre heures (encore une chose difficile à faire si vous les élevez avec une poule). Pendant cette courte période, en effet, les poussins ont suffisamment de jaune d'œuf dans l'intestin, ils n'ont besoin que de chaleur. C'est une faute très grave, je le répète, que de leur donner à manger plus tôt, vous vous exposez à avoir des maladies intestinales qui tuent vos poussins au bout de quelques jours.

Ensuite, donnez-leur quelques repas de mie de pain rassis soigneusement émietté et de l'eau très propre à boire.

Ne faites pas non plus ce que font

encore certaines fermières têtues, qui leur donnent du millet (mille). En effet, ces petites graines, non décortiquées, ont une écorce très dure, que digèrent mal, et souvent pas du tout, les jeunes poussins, il s'ensuit des digestions pénibles, parfois impossibles, et des décès par obstruction du jabot ou de l'intestin.

Ensuite, donnez-leur de la pâtée sèche en abondance, il faut qu'il y en ait constamment dans les mangeoires, en plus des repas que vous leur donnez dans le courant de la journée, car si le poussin mange peu à la fois, il mange souvent et il faut qu'il trouve de la nourriture prête quand il a faim et dès qu'il a faim.

Ces pâtes sèches peuvent avoir différentes compositions, mais contiennent de l'avoine broyée, mais moulu, tourteaux, farine végétale, voire même un peu de farine animale ; y joindre du riz, du babeurre en poudre, ou si vous en avez, l'humecteur légèrement avec du lait caillé ; ceci pour les repas seulement, en laissant la pâtée sèche à profusion dans les mangeoires.

Enfin, donner de la verdure hachée à profusion ; par ordre de préférence : chicorée sauvage, oseille, laitue.

Quand les poussins sont plus âgés, augmentez la pâtée naturellement. On trouve du reste dans le commerce, et des pâtes sèches pour poussins de tous âges, et même des pâtes comprimées en boulettes.

Le riz est excellent également, mais à la condition de le donner en farine ou cuit, car le riz entier est, lui aussi, d'une digestion difficile.

J'ai dit plus haut qu'on pouvait humidifier les pâtes pour les poussins un peu plus âgés, j'ai bien dit « humidifier » et non pas faire de la pâte trop claire, trop liquide, qui ne vaut rien pour les poussins.

En agissant ainsi, vous aurez des poussins vigoureux, qui pousseront à merveille et n'auront pas de maladies.

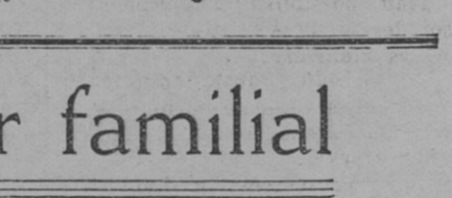
Quand vos poussins atteignent trois semaines, laissez-les courir si vous avez un parc herbeux à mettre à leur disposition, en évitant, bien entendu, de les laisser sortir s'il fait trop froid ou s'il pleut.

Abandonnez vos routines, qui souvent, ne vous causent que des déboires, et modernisez vos méthodes d'élevage pour la basse-cour, comme vous le faites pour vos gros animaux et pour vos cultures !

E. ROBIN,

Président de la Société Avicole de l'Ouest.

Gros blé, belles prairies, bon vin Avec les Engrais Saint-Gobain.



ment beau, vous pouvez combattre les poux en passant tous les jours, et pendant une semaine, simplement un pinceau fin trempé dans une solution d'eau et de javel (2 cuillères à bouche dans un litre d'eau). Évitez de toucher les yeux en opérant à rebrousse-plumes sur le cou et humectez les remiges à l'envers, en tenant dans le creux de votre main l'aile déployée.

QUILUCRU.

(A suivre).



Une belle récolte de fruits se prépare en hiver : par une taille éclaircie... par un traitement énergique à l'IVERNOL, qui nettoie les branches et détruit les parasites - insectes et germes de maladies - qui hivernent à l'abri des vieilles écorces.

Société "LE FLY-TOX" 22, r. de Marignan, Paris (8^e)

Renseignements au Syndicat

EN VENTE au Syndicat Agricole

Achetez vos Machines Agricoles au Syndicat

VOUS VOUS ASSUREZ LES MEILLEURS PRIX LES MEILLEURES MARQUES

Vous soutiendrez aussi l'organisation syndicale qui sauvegarde vos intérêts !

Une Réunion des Membres dirigeants de "Mutuelles-Bétail"

Le dimanche 7 février se réunissent dans la salle du Cercle d'études de Montbert, les dirigeants des assurances-mutuelles contre la mortalité du bétail de : Saint-Colombin, Le Bignon, La Planchette, Aigrefeuille et Montbert.

M. le comte de Ternay, président de la Mutuelle du Bignon, et M. Fouchard, de celle de La Planchette, s'excusent de ne pouvoir être des nôtres, mais ils firent mieux que s'excuser. Le premier nous délégua son vice-président Gaudet, très entendu dans la question, et le second nous envoya son secrétaire Guibert, dont la compétence et le dévouement sont justement appréciés à La Planchette. Nous ne pouvions pas compter sur M. Cornier, d'Aigrefeuille, mais nous savions bien que Jean Nocel, cheville ouvrière de l'œuvre, nous apporterait le concours de son expérience éprouvée. Quant aux amis Boursier et Epiard, de Saint-Colombin, nous les attendions en toute assurance, parce que, autant que nous, ils avaient été les initiateurs de cette réunion.

Avec la pluie torrentielle qui tombait l'après-midi, on aurait pu croire que chacun serait resté chez soi manger des crêpes. Il ne faut pas pour cela connaître les gars de chez nous. On était invité, on avait promis à des amis, on se rendait à 15 heures exactement. Devant notre admiration pour leur dévouement, ils répondirent simplement : « Il fallait bien venir, puis-que c'est aujourd'hui la réunion. Ce ne sera pas demain ! » Et ce fut tout. Nous rentrons alors en toute hâte dans la salle qui nous attendait. Le Bureau de Montbert est au complet et, en plus, si nous n'avons pas le plaisir de trouver M. le Curé, fondateur et animateur de notre œuvre, qui est obligé de compter avec sa santé, nous avons du moins l'avantage d'avoir M. le Vicaire qui, nous dit-il, est venu représenter M. le Curé. En même temps, il nous est agréable de saluer Auguste Deniaud, qui a toujours contribué pour une si grande part au succès de toutes les œuvres de chez nous.

Puis, nous commençons par la prière comme d'habitude. Oh, nous ne sommes pas sans doute ce qu'il est convenu d'appeler des « piliers d'église », mais nos parents nous ont appris à commencer nos principales actions par la prière, nous nous en sommes toujours trouvés bien et nous continuons. Le respect humain n'a plus guère de prise sur les gens de notre âge. Le but de cette réunion est d'abord de nous connaître, puis de savoir ce qui se passe à côté pour pouvoir répondre à ceux (il y en a toujours) qui croient que c'est toujours mieux ailleurs que chez soi. Enfin, de comparer les chiffres de nos diverses mutuelles, pour rechercher ensuite s'il y avait possibilité d'appliquer chez soi, les méthodes qui se révèleraient les meilleures.

Chacun, en effet, avait apporté loyalement et scrupuleusement ses chiffres. Nous avons vu par là que les primes payées dans les mutuelles ici représentées, oscillaient entre 13 et 23 pour 1.000 francs (1) de capital assuré. L'écart est de taille. A quoi tient-il ? D'abord, nous constatons sans surprise que là où la prime est plus élevée, le cheptel vache est beaucoup plus important que le cheptel bœuf. Nous voyons à ce sujet comment certaines mutuelles ont déjà séparé le risque bœuf du risque vache et ont même ajouté le risque chevaux.

Une autre cause de l'élévation des primes qui a été unanimement indiquée, c'est que les experts, par bonté d'âme sans doute, ont tendance à estimer les animaux qui périssent, plus chers qu'ils ne valent dans le commerce, surtout si ces animaux sont de qualité inférieure. Unanimement reconnu aussi qu'ils opèrent ainsi pour procurer un peu plus de ressources au sinistré, afin de lui faciliter le remplacement de l'animal perdu. Nous sommes d'avis de lutter contre ce procédé que certains appelleraient peut-être de la démagogie, mais que nous, nous considérons comme une

(1) Ces chiffres sont la moyenne des trois derniers exercices.

injustice, n'ayant pas le droit de faire la charité avec l'argent des autres. Contre cet abus, certaines mutuelles qui ne sont pas représentées ici, ont pris l'initiative d'exclure les animaux après 12 ans. Cette idée n'est pas retenue, outre qu'il est pratiquement impossible de savoir si une bête a 10 ou 13 ans, il faut penser à ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour se procurer des animaux de valeur. Avec de bons soins on peut d'ailleurs parfaitement utiliser des animaux de plus de 12 ans. Nous retenant plutôt la suggestion d'un de nos amis qui prétend qu'en tenant l'expertise secrète, un membre très compétent du bureau, peut peser favorablement sur la décision des experts, mais il faut pour cela se déplacer à chaque sinistre.

Une autre cause de l'élévation des primes, est le peu de rendement du produit des abats et issues provenant des animaux que nos assurances font abattre. Ici, nous voyons l'emploi de multiples procédés qui arrivent à procurer à peu près unanimement 15 % de la valeur des animaux ainsi abattus.

Mais voilà bientôt deux heures que nous causons et un de nos amis doit prendre le car d'ici quelques minutes, nous le remercions, car les sujets ne sont pas de siot épuisés. Pourtant on ne va pas se quitter comme ça. Après s'être rafraîchi dessus, on va se rafraîchir dedans. On ne demandera pas le cru, ni l'âge non plus, ni même le prix, on boira du bon. C'est vraiment pas la peine de travailler, tant à porter la hotte à sulfate et à bêcher la vigne, si on ne se sert pas bien du jus qu'elle donne ! Et tout en trinquant à la prospérité de nos œuvres, nous nous sommes dit que la mutuelle de La Planchette, qui est notre doyenne, serait tout à fait qualifiée pour nous recevoir à la réunion prochaine.

A ce compte rendu un peu long pourtant, je me permets d'ajouter quelques constatations personnelles. L'opportunité de ce genre de réunion n'est pas à démontrer, quand on sait que des dirigeants de mutuelle se sont imposés pour y assister, un voyage de 10 kilomètres et plus à bicyclette sous une pluie battante. En effet, les autres œuvres agricoles : caisses rurales, mutuelles, incendie, etc., ont un organisme centralisateur qui, avec des réunions périodiques, permet aux adhérents d'avoir des échanges de vues. Ici, au contraire, c'est l'autonomie la plus complète. Ces réunions, à mon avis, présentent donc un peu de l'intérêt qu'ont celles des maires de nos communes rurales.

Bien que m'occupant de mutuelle depuis 20 ans, j'ai été heureux de constater comment ces sociétés fondées avec des statuts à peu près identiques, sont arrivées, par des moyens souvent différents, à une mise au point voisine de la perfection.

Nous n'avons pas osé étendre cette réunion la première fois, c'était un essai, mais une autre fois nous ferons mieux ; encore convient-il à mon sens de ne rassembler qu'un quartier où les méthodes de culture se ressemblent et, partant, le cheptel.

Enfin, dernière constatation, nous n'etions que des cultivateurs. Nous avons même, je l'avoue, admis avec une certaine fierté, que nous étions les plus qualifiés pour administrer ces œuvres. C'est, en effet, nous qui sommes les plus compétents pour savoir ce que peut et ce que doit faire un cultivateur qui a une bête malade. Personne non plus n'est mieux entendu que nous pour estimer cette bête à sa juste valeur. Mais nous avons admis aussi avec sincérité, que nous nous trouvons quelquefois aux prises avec des lois que nous connaissons mal ou que nous ne comprenons pas. Que notre autorité n'est pas toujours suffisante pour influencer des décisions qui nous doivent concilier la justice que nous devons à tous nos associés et la solidarité que nous devons à ceux qui sont éprouvés.

Mais pour parler à cette lacune, il y a auprès de nous, nos propriétaires terriens, ceux qui ont eu assez confiance dans la bonne terre de France et dans ceux qui la culti-

La Vie Syndicale

Vay

Dimanche 21 février, à 7 h. 30 du matin, Salle Passard, à Vay, réunion des membres du Syndicat. Conférence par M. R. Faivre ; questions diverses. Tous nos adhérents de la région sont priés d'y assister.

Puceul

Dimanche 21 février, à 11 heures, à la sortie de la grand-messe, Salle de la Mairie, à Puceul, réunion des membres du Syndicat. Conférence par M. Faivre. Tous nos adhérents de la région sont priés d'y assister.

Pont-Saint-Martin

Dimanche 28 février, à 7 h. 45, à l'issue de la messe, réunion des membres du Syndicat. Conférence agricole par M. Faivre. Tous les cultivateurs sont cordialement invités.

Saint-Philibert-de-Grandlieu

Dimanche 28 février, à 11 heures, après la grand-messe, Salle Leparoux, à Saint-Philibert, assemblée générale des membres du Syndicat. Situation agricole et viticole. Conférence par M. Faivre. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Syndicat de Donges-Montoir

Nombreux furent les cultivateurs qui répondirent, dimanche dernier, à notre convocation, en la vaste salle de la Mairie, à Donges. M. Faivre y fit un exposé de la situation générale agricole et des organisations syndicales.

Ad début de la séance, on procéda à l'élection de nouveaux administrateurs. Il s'agissait tout d'abord de remplacer le dévoué président, M. Eugène Halgand, décédé. A l'unanimité, les suffrages se portèrent sur son fils, M. François Halgand, bien connu pour son dévouement à la cause paysanne et ardent défenseur des producteurs de lait. Qui en soit félicité vivement et secondé dans sa nouvelle tâche par tous les autres administrateurs du Syndicat de Donges-Montoir.

Le Bureau syndical se trouve ainsi constitué :
Président : Halgand François (Montoir).

Vice-Présidents : Riolland Felix, Probert Théophile et Moyon Joseph (Donges).

Troisième : Couvrand François. Secrétaire : Maillard Pierre. Conseillers : Griaud Eugène, Chirade Louis, Olivier Joachim, Seignat François, Moyon François, Bourreau Louis, Bouyer Fernand, Jouin Joseph, Halgand Félix, Evén Eugène, Griaud François, Havard Théophile et Couvrand Gustave.

Mutuelle-Canton Chevaline de Vallet

La Société chevaline de Vallet, fondée en 1925, est de plus en plus florissante ; elle compte aujourd'hui 425 sociétaires et assure 400 chevaux.

La visite annuelle des animaux s'est opérée ces jours derniers, à la satisfaction de tous les membres adhérents, sous les présidences de MM. Hué Pierre, maire de Vallet ; Sauvion Pierre, Allard Auguste, Defontaine Jules, vice-présidents.

Le secrétaire : Antoine RICHARD.

Le Sceptique est sa propre victime

Un savant a trouvé le moyen de vous éviter la calvitie. Envoi de broch. contre 0.25 en timbre. Laboratoire "HIDALGO" de PARIS. Passage Pommeraye, à Nantes au-dessous des Grands Dentistes.

A un Cultivateur de Saint-Cyr-en-Retz

Je serais particulièrement reconnaissant au correspondant anonyme de Saint-Cyr-en-Retz, qui a pris la peine de m'écrire une longue lettre, de bien vouloir me communiquer son adresse, ou de me fixer une entrevue.

ALBERT BOUCHER, Président de l'Avenir des Etables, de Montbert.

Réunion des Jeunesses Paysannes

Les « Jeunesses Paysannes » organiseront des réunions dans les localités suivantes :

DIMANCHE 21 FEVRIER

A Puceul, à 7 h. 15, Café Sansoucy. A La Chevalleraie, à 11 heures. (Voir tracts.)

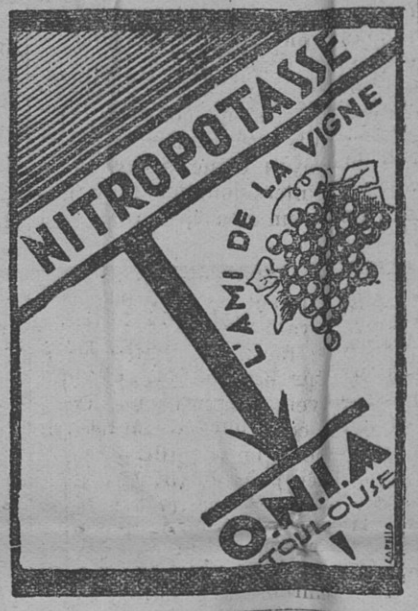
A La Grignonais, à 15 heures, Salle Crossard.

Orateurs : Geingué, cultivateur à Derval ; Gautier, ouvrier agricole, et Robichon, président du Comité.

DIMANCHE 28 FEVRIER

A Ruffigné, à 11 heures. (Voir tracts.)

A Soutvache, à 7 h. 30, Salle des Fêtes. Orateurs : Digne, cultivateur à Rougé ; Gautier, chef régional des « Jeunesses Paysannes ».



A propos de la Réunion de Sainte-Luce

Nous recevons de M. le Secrétaire général du Comité d'Entente et de Défense paysanne de la Loire-Inférieure la note suivante :

A la suite du compte rendu que vous avez donné de la réunion de Sainte-Luce, dans le bulletin, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que cette réunion a été organisée dans un cadre strictement communal et c'est pourquoi aucune publicité n'a été faite dans les périodiques agricoles.

Toutefois pour permettre aux agriculteurs du département de rester au courant de l'œuvre que s'est proposé le Comité, le compte rendu a été adressé aux deux groupements de la Loire-Inférieure, le mercredi 3 février.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments très distingués.

SAVELLI.

Nous sommes heureux d'insérer cette lettre qui rectifie un malentendu sur une affaire locale. Loin d'avoir voulu mettre en cause les dirigeants du Comité départemental, nous leur accordons notre sympathie et notre appui pour la belle œuvre entreprise dans nos campagnes : l'entente et la défense de tous les ruraux, que rien ne saurait briser aujourd'hui.

R. FAIVRE.

AGRICULTEURS,

le traitement à sec de votre ORGE de PRINTEMPS avec le **RECOBEL** vous assurera une récolte abondante et de qualité.

Ets S. H. MORDEN et C^{ie}, 14, rue de la Pépinière - PARIS

A un Cultivateur de Saint-Cyr-en-Retz

Je serais particulièrement reconnaissant au correspondant anonyme de Saint-Cyr-en-Retz, qui a pris la peine de m'écrire une longue lettre, de bien vouloir me communiquer son adresse, ou de me fixer une entrevue.

R. FAIVRE.

Plus une faute à commettre

A propos de la discussion du Collectif de janvier, au Sénat, M. Marcel Ribera écrit dans *La République* :

« Quelles ressources opposera-t-on aux dépenses ? Comme M. Abel Gardey, M. Joseph Caillaux ne croit ni à l'impôt « qui se dévorait lui-même », ni à l'emprunt. Un seul espoir : l'établissement d'un « climat favorable » et la reprise suffisante de l'activité économique du pays.

De toutes façons, on ne peut songer à de nouvelles dépenses (la dette de la France ayant été accrue de près de 100 milliards) sans supporter des économies en contre-partie. Qu'ajouterons-nous en conclusion à ces différentes observations ? Une seule remarque et deux chiffres qui ne furent pas cités devant la Haute Assemblée au cours du débat.

En fin décembre 1934, la France possédait une caisse-or supérieure à 80 milliards en francs Poincaré. En janvier 1937, elle possède moins de 60 milliards en francs Blum-Auriol, ce qui équivaut à 40 milliards de francs non dévalués.

En deux ans, l'encaisse a donc diminué de 50 %.

Est-il besoin de souligner les dangers d'une telle évolution et cela ne doit-il pas légitimer les plus vives inquiétudes ?

Nous disons que l'expérience doit réussir, qu'il faut qu'elle réussisse.

Mais nous pouvons dire aussi qu'il n'est plus une seule faute à commettre.

Marcel RIBERA.

« LA TERRE »

Un beau titre — celui de notre feuilleton ! Mais c'est aussi le nom d'un nouveau journal moscouite, dont *L'Humanité* a annoncé le lancement et qui est destiné aux paysans.

Attendons-nous qu'il pleuve de ces « Terre » dans tous nos villages, et prévenons les intéressés, car il n'est pas certain que la mention d'origine (communiste) soit apparente.

Moscou s'entend supérieurement à tous les camouflages.

L'EQUIPEMENT SAISONNIER A LA FERME

Pour obtenir le maximum de rendement, il importe de posséder un matériel complet et perfectionné, en un mot avoir le confort moderne. Pour cela il faut utiliser des appareils de marque. Ceux des Etablissements ERNEST RONOT vous donneront toute satisfaction.

Pour le vidage des fosses à purin, l'épandage du purin et le transport de l'eau, nous vous recommandons le **TONNEAU « IDEAL »**. Sa capacité varie de 500 à 1.500 litres, il est en tôle d'acier galvanisé après fabrication, léger, robuste, étanche et durable ; il se transporte facilement dans n'importe quel terrain. Il se livre avec ou sans pompe. C'est réellement le **TONNEAU « IDEAL »**.

Nous insistons pour l'usage de la **POMPE A PURIN « NIAGARA »** montée sur broquette en raison de sa mobilité : ce qui permet de l'utiliser aux usages les plus divers ; éteindre l'eau d'une cave, assécher un endroit marécageux, etc.

Dans toutes ces utilisations comme pour le purin le plus épais, elle ne s'engorge jamais.

Son débit est d'environ 12.000 litres à l'heure et elle puise à toute profondeur.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONOT, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.



MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 15 Février 1937

ANIMAUX	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
BŒUFS.....	8 80	7 50	6 30	9 60	5 28	4 12	3 15	5 95
VACHES.....	8 50	6 80	5 80	9 80	5 10	3 15	2 90	6 20
TAUREAUX.....	7 00	6 20	5 70	7 60	4 20	3 40	2 85	4 70
VEAUX.....	13 00	12 00	11 00	14 10	7 80	6 85	6 05	8 75
MOUTONS.....	15 20	11 20	9 50	16 50	7 60	5 50	4 18	8 25
PORCS.....	9 14	8 86	6 72	9 42	6 40	6 20	4 70	6 60

Du Jeudi 18 Février 1937

BŒUFS.....	9 00	7 60	6 40	9 80	5 40	4 18	3 20	6 07
VACHES.....	8 70	6 90	5 90	10 00	5 22	3 80	2 95	6 40
TAUREAUX.....	7 00	6 20	5 70	7 60	4 20	3 40	2 85	4 70
VEAUX.....	12 80	11 30	10 80	13 90	7 68	6 73	5 95	8 90
MOUTONS.....	15 00	11 70	9 50	16 40	7 50	5 50	4 27	8 30
PORCS.....	8 86	8 14	6 28	9 28	6 20	5 70	4 40	6 50

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

LOIRE-INFÉRIEURE. — 25 bœufs ; 15 vaches ; 10 taureaux. VENDÉE. — 125 bœufs ; 90 vaches ; 10 taureaux ; 20 veaux ; 30 porcs. MAINE-ET-LOIRE. — 160 bœufs ; 13 taureaux ; 130 veaux ; 210 porcs. MORBIHAN. — Néant.

A la Commission des Cours

La Commission officielle des marchés a pris les décisions suivantes : Bœufs : hausse dix centimes en extra, vingt centimes en 1^{re}, 2^e et 3^e qualités. Vaches : hausse vingt centimes en 1^{re}, 2^e et 3^e qualités. Taureaux : hausse vingt centimes toutes qualités. Veaux : baisse dix centimes toutes qualités. Agneaux : baisse dix à vingt centimes au kilo, poids net. Moutons et brebis : pas de changement. Porcs : hausse dix centimes au kilo poids vif en extra, 1^{re} et 2^e qualités.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 3, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF

Pour une seule insertion : 5 fr. par annonce de 5 lignes maximum 1 fr. 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

152. — A vendre PLANTS DE VIGNE GREFFÉS, très sélectionnés dans les meilleures variétés de pays. S'adresser à Emérida Armand, viticulteur, Le Pallet (L.-I.).

182. — A vendre BEAUX PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser à Robert-Morice, Sainte-Luce (L.-I.).

219. — TRES BELLES GRIFFES ASPERGES sélectionnées, Grosse Hâtive Argenteuil un an, extraordinaires deux ans. Réussite printemps 1936, 95 %. Nombreuses références-lettres félicitations. Félix Jouis, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

26. — A affermer pour le 1^{er} novembre 1937, au Gras-Mouton, en Saint-Fiacre, huit HECTARES en terres, prés et vignes. S'adresser à M. Grégoire, vins, à Vertou, le matin, de 8 à 10 heures, les lundi, mardi et mercredi.

34. — FERME à louer, Vertou ; 6 hectares, dont 2 hectares en Mascadet ; eau, électricité. Très intéressant. S'adresser au Syndicat.

35. — A louer pour le 1^{er} novembre 1937, bord de la Loire, près Ancenis, UNE FERME, contenant 7 hectares, terres, prés, vignes ; prix avantageux pour ménage désirant s'installer en ferme. Ecrire à M. Bouteiller, 2, rue du Pont-de-l'Arche-Sèche, Nantes.

36. — A vendre, BEAU TAUREAU reproducteur Normand, deux ans en avril. Ecrire R. de la Bretonnière, Sucé (Loire-Inférieure).

37. — DEUX FERMES à louer, 15 hectares, 15 kilomètres de Nantes, près route de Vannes. S'adresser au Syndicat.

38. — A louer de suite, ou Toussaint 1937, TENUE MARAÎCHÈRE 2 hectares 50, à la Réginière, Douzon. S'adresser M. Bretonnière, au bourg de Douzon.

DEMANDES

226. — On achète sur pied LES BOIS de toutes essences. S'adresser Scierie Mécanique du Champ de Mars, à Nantes, Téléphone 143.53.

23. — On demande UNE SERVANTE, cuisinière, d'un certain âge, avec ou sans enfant, pour une propriété près de Nantes. Voir au Bureau du Syndicat.

24. — On demande, pour maison religieuse, UN CELIBATAIRE âgé de 45 à 60 ans, comme jardinier. Références exigées. S'adresser au Syndicat.

25. — On demande, pour la campagne, UN MENAGE, hommes toutes mains, femme cuisine et ménage ; munis de bons renseignements. S'adresser au Syndicat.

26. — On demande à louer UNE PETITE TENUE MARAÎCHÈRE, pour la Toussaint prochaine. S'adresser au Syndicat.

27. — HOMME seul, ou MENAGE, permis de conduire, connaissant jardinage et toute culture, cherche place, libre de suite. S'adresser au Syndicat.

Où, mais il faut à vos terrains Les Engrais complets St-Gobain.

Semences de pommes de terre

La Ferme expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire) offre pour semences en tubercules sains, soigneusement triés, pureté garantie 999 pour 1.000, les variétés suivantes :

Industrie ou Jaune ronde : Moyens tubercules..... 90 fr. Gros tubercules..... 60 »

Semences logées sur wagon départ, gare Montreuil-Bellou (Maine-et-L.). Transmettre les ordres au Syndicat à Nantes.

Toutes autres variétés et autres provenances : Bretagne, Nord, etc., nous consulter.

Graine de trèfle violet

De la même Ferme expérimentale d'Avrillé, graine de trèfle violet de toute beauté, sans cuscuta, récoltée en 1936, à 7 fr. ou 7 fr. 15 le kilo logé, suivant quantité.

Adresser les commandes au Syndicat, qui les fera suivre.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 22 février. — Sucé. Mardi 23. — La Meilleraye-de-Bretagne, La Regrippière, Saint-Lyphard, Vallet.

Mercredi 24. — Herbignac, Saint-Julien-de-Vouvantes. Jeudi 25. — Arthon-en-Retz, Fay-de-Bretagne, Rezé.

Vendredi 26. — Mouzeil, Pont-Saint-Martin, Saint-Molf.

Samedi 27. — Carquefon, Crossac, Maumusson.

Dimanche 28. — Missillac, Saint-Herblain.

RAPIDE
mais **DURABLE**

Primoseïne

PRODUCTION INCOMPARABLE DES ENGRAIS SALMON

1937

Exigez la marque, le plomb de garantie et méfiez-vous des imitations

PUISSANT
et **ECONOMIQUE**

EN VENTE PARTOUT
— et notamment à —

l'Agence de NANTES :

PERSYN & BOUCAUD

28, Rue du Gué-Robert
Téléphone 114-86

